

CONSEIL METROPOLITAIN

Lundi 28 février 2022

Point n° 2 : **Elections au Bureau.**

Suite au décès de Monsieur Bruno VALDEVIT, Maire d'Ars-sur-Moselle, précédemment élu en qualité de 8^{ème} Vice-Président, un poste est vacant. Il convient donc de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

Par ailleurs, suite à l'adhésion de la Commune de Roncourt à l'Eurométropole de Metz au 1^{er} janvier 2022, le nombre des autres membres du Bureau a été porté de 32 à 33 afin que la représentation de la 45^{ème} Commune membre soit assurée au Bureau. Il convient donc de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau.

Il est proposé au Conseil métropolitain de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président et d'un nouveau membre du Bureau.

Commission consultée : Bureau.

Il est donc proposé au Conseil métropolitain l'adoption des motions suivantes :

MOTION Temp.1

Objet : **Election d'un nouveau Vice-Président.**

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDERANT le décès de Monsieur Bruno VALDEVIT, Maire d'Ars-sur-Moselle, précédemment élu en qualité de 8^{ème} Vice-Président,
CONSIDERANT qu'un poste de Vice-Président est vacant,
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président,

DECIDE d'élire, après vote à bulletin secret, aux fonctions de 8^{ème} Vice-Président,
....., par voix sur votants

MOTION Temp.2

Objet : **Election d'un nouveau membre du Bureau.**

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'adhésion de la Commune de Roncourt à l'Eurométropole de Metz au 1^{er} janvier 2022,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 28 février 2022 portant le nombre des autres
membres du Bureau de 32 à 33 afin que la représentation de la Commune de Roncourt soit assurée
au Bureau,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau,

DECIDE d'élire, après vote à bulletin secret, en qualité de membre du Bureau,
....., par voix sur votants.